

Avis de constitution

SOCIETE « TOLE ET TOITURE SARL »

Siège Abidjan Yopougon Niangon Nord Cité EECl, en face de la pâtisserie le Prince, Lot 0557, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOLE ET TOITURE SARL »

Objet : CONSEIL ET ASSISTANCE, VENTE DE TOLE DE COUVERTURE, CHARPENTERIE ET POSE DE TOLE DE COUVERTURE ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Niangon Nord Cité EECl, en face de la pâtisserie le Prince, Lot 0557, Ilot 05

Dirigeant(s) M MANZERE ADJOUANI RODOLPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00361 du 15/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02384/GTCA/RC/2024 du 15/01/2024

